

**Compte Rendu de la Réunion Publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Lundi 18 JANVIER 2016 à 20H30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.**

Membres présents : Yves MOREAU, Jean- Louis PUJOLS, Nadine ELOI, Philippe MOUSSEAULT, Sylvette FORT, Danielle GRANDCOIN Albert POUMEAUD, Nadine BINETRUY-MEYER, Camille DUBOIS, Sophie DELAGE, David CHABASSIER, , David SAUTET

Absents/Procuration à : Cédric MADRONNET (Nadine ELOI)- Sylvie LARUE (Yves MOREAU), Nadine BINETRUY-MEYER, Elodie CASTELAIN.

Public : 2 personnes **Secrétaire administrative :** Sandrine DELTEIL **Secrétaire de séance :** Jean- Louis PUJOLS

Après lecture des délibérations de la précédente réunion par Jean-Louis PUJOLS, secrétaire de séance, Mr Le Maire ouvre la séance.

Les VCEUX du Maire se sont bien déroulés. Du monde à la réunion, un peu moins au repas.

1-Travaux : Les illuminations ont été retirées, les villages visités suite aux pluies torrentielles afin d'être nettoyés.

2-ASSAINISSEMENT : les travaux de réhabilitation du réseau sur ST Agnan sont en cours. Des apports d'eau pluviale sont remarqués. Les points de fuite sont recherchés .Les travaux aux deux stations sont eux terminés. Des pluviomètres sont installés aux stations et au bâtiment technique afin de relever le niveau de pluie tombée.

-RPQS : le rapport sur le Prix et la Qualité de Service concernant l'assainissement sur notre Commune a été présenté. C'est un document obligatoire à réaliser tous les ans.IL est déposé ensuite en Préfecture et transmis à l'Agence de l'Eau.IL reprend tous les côtés techniques et financier de ce service. La prise de connaissance peut être faite en Mairie.IL sera également déposé sur le site internet de la Commune.

-Convention avec VEOLIA : elle concerne la gestion de la facturation et le passage d'hydro cureurs dans le réseau. Elle est renouvelée à l'unanimité.

-ABT : renouvellement du contrat de maintenance avec cet organisme qui vérifie les installations.

3-Locations :

-un logement T4 Allée de Blacé est pris en location par Gérard GAYET (425 € et 50 € de charge) au 1° Mars.

-les loyers supérieurs à 400 € ne seront pas augmentés en 2016.

4-Communauté de Communes : harmonisation des statuts.

5-Personnel :

-Le contrat CAE échu le 29/2/16 de Guy VANOVERBERGHE est renouvelé 1 an pour 26 heures hebdomadaires.

-Le Contrat d'Avenir échu le 31/3/16 de Sandra VALADE est renouvelé pour 1 an pour 35 heures hebdo.

-Un nouveau contrat CAE est signé pour le 1° février avec Thomas LASSORT.

6-Tarifs Communaux :

-Cantine : maintien à 2€/enfant et 3,50€ pour les enseignants et personnes extérieures.

-Etude surveillée : 2€/enfant, gratuit pour le 3°.

-Frais de fonctionnement payés par les Communes du RPI : 600,00€/primaires et 1 000,00€/maternelles.

-EMPLACEMENT PIZZA le jeudi : 75,00 euros / an.

-Terrain des Broussilloux : loué gratuitement à Mr Van Hoorne du Fornial.

7-Courriers :

-Education Nationale : une rencontre avec Mr BONHEME Inspecteur Départemental pour présenter une nouvelle organisation.

-LECTURE lettre Georges GAREYTE.

8-Les Adjointes :

-Jean-Louis PUJOLS :

- Présentation du Rapport effectué par la Sté FREDON concernant le Zéro Herbicide et les investissements éventuels à faire. Des devis de ce matériel sont demandés aux fournisseurs. Le point sera fait lors de l'élaboration des budgets.

- Idem pour les panneaux de signalisation et d'affichage.

-Nadine ELOI :

-un nouveau plan d'installation de 4 points de conteneurs a été élaboré avec le SMCTOM.2016 verra leur installation.

-lundi 7 mars repas rencontre avec les commerçants sédentaires et non sédentaires participant à la Foire et aux marchés.

-Philippe MOUSSEAULT :

-travaux menuiseries du Groupe Scolaire en cours.

-escalier extérieur en très mauvais état : il faudra refaire tout le revêtement (carrelage...)

-Sylvette FORT :

-BIM : bien distribué, pas d'observation particulière.

-Cimetières : le processus concernant les tombes abandonnées à ST Agnan et à Lanouaillette est enclenché. Une réunion avec Me Boisserie Céline est programmée.

-SITE Internet : une mise à jour complète est en cours : les Commerçants, Entreprises, Associations, etc. ont été sollicités pour paraître éventuellement.

LA SEANCE EST LEVEE A 23H30